

Forêt

Monsieur Legrand, agent ONF, assisté de Monsieur Chevalme présente d'abord un état financier des transactions forestières réalisées en 2019, assez exceptionnelles, et des transactions à venir qui seront plus faibles.

Monsieur le Maire présente ensuite l'état d'assiette pour 2020. Après quelques discussions et modifications sur les modes de vente proposées, cet état est adopté.

Puis Monsieur Legrand propose une liste de travaux sylvicoles à envisager avec des ordres de priorité. Décision sera prise au moment de l'élaboration du budget.

Enfin, un bilan a été réalisé par Monsieur Legrand sur la réalisation des objectifs que nous nous étions fixés en 2011 lors de l'adoption du plan vicennal de gestion de la forêt. Nous avons envisagé une recette annuelle de 106 000 € et une dépense travaux de 43 000 €.

Nous avons, sur la période 2011/2019, eu une moyenne annuelle de 125 000 € de recettes et de 45 000 € de travaux sylvicoles. Nous constatons ainsi que, jusqu'à maintenant, nous avons eu une gestion raisonnée de notre forêt.

Biens sans maître

La procédure est arrivée à son terme. La municipalité voit ainsi ses propriétés forestières augmentées de 3ha 60a 34ca. Le conseil municipal autorise le maire à prendre l'arrêté d'incorporation afférent.

Acquisitions

Monsieur le maire propose que la commune se porte acquéreur de la parcelle forestière B1353 d'une contenance de 960 m² (300 €) et de la parcelle ZL0070 d'une contenance de 2 000m² (euro symbolique). Le conseil municipal donne son accord.

Travaux en cours

-enfouissement des réseaux secs : les travaux de raccordement ont repris après la Toussaint.

-rue du Contour : nous sommes toujours dans l'attente du déplacement du pylône électrique avant de commencer les travaux concernant les trottoirs. La chaussée ne pourra être réalisée qu'au printemps prochain. Si l'option « enrobé » est retenue, il faudra mettre 26 000 € supplémentaire au budget.

-salle polyvalente : concernant la subvention demandée, nous n'aurons une réponse qu'en début d'année prochaine.

-la table de lecture « jardin public » doit être installée incessamment. Quant à la table de lecture « zone hydromorphe », elle devrait être en place avant les fêtes.

-la signature du contrat ZRR avec l'agence de l'eau devrait intervenir prochainement. Nous devrions donc savoir bientôt le montant de l'aide qui nous sera attribuée pour les travaux AEP à venir.

Contrat PACT 2020/2025

Contrat signé entre les communautés de communes et le conseil départemental pour les travaux programmés dans différents domaines. L'un des axes prioritaires concerne la

rénovation des logements en centre bourg. Après concertation, le conseil municipal donne son accord au maire pour inscrire les logements à l'étage au-dessus de l'ancienne école primaire, ainsi que la réfection de l'ancienne cure et de la maison Devoille.

Redevances « eau-assainissement »

Pour l'année à venir, le prix de l'eau est fixé à 1,35 € le litre et l'assainissement à 1,20 €.

Chats errants

Le conseil municipal prend la décision de renouveler la convention signée l'an dernier avec la fondation « 30 millions d'amis », à savoir stérilisation de 40 chats errants supplémentaires.

Divers

La chambre d'agriculture souhaite rencontrer la commune pour faire le point sur les mesures prises concernant notre zone de captage. La commission chargée de la recevoir avec le maire sera composée de Messieurs Giroux, Duhaut, Chevalme, Bague et Doillon.

Après synthèse des dates souhaitées par les magasins de la zone commerciale pour une ouverture dominicale, le conseil valide le calendrier proposé pour l'année 2020 par le maire.

Le conseil prend acte de l'activité « danse moderne » mise en place par Mme Petitgérard le mardi soir à 18h15 en salle d'automne pour les enfants de 8 à 11 ans. Une convention sera signée avec elle pour l'utilisation de la salle.